

Durée	Intitulé du stage	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023
-------	-------------------	--------------	--------------	-----------	------------	----------	-----------



Titre APS (ancien CQP APS)

26 J	Titre APS (Ancien CQP APS)	Du 16/01 au 20/02			Du 17/04 au 25/05		
------	----------------------------	-------------------	--	--	-------------------	--	--

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AGENTS DE SECURITE PRIVEE (Surveillance humaine)

3 J (24 heures)	Attention : Pour accéder à la formation les personnes doivent être titulaires du SST et en cours de validité	Du 11 au 13	Du 22 au 24	Du 14 au 16	Du 04 au 06	Du 15 au 17	Du 07 au 09
--------------------	--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

SSIAP

10J	SSIAP 1		Du 06 au 17		Du 24/04 au 09/05		Du 12 au 23
6 J	Module complémentaire SSIAP 1		Du 06 au 10 + le 15		Du 24 au 28/04 + le 04/05		Du 12 au 16 + le 21
2 J	Recyclage SSIAP 1	Les 23 et 24		Les 20 et 21			Les 05 et 06
3 J	Remise à niveau SSIAP 1	Du 23 au 25		Du 20 au 22			Du 05 au 07

10J	SSIAP 2			Du 06 au 17			
2 J	Recyclage SSIAP 2			Les 27 et 28		Les 22 et 23	
3 J	Remise à niveau SSIAP 2			Du 27 au 29		Du 22 au 24	

30 J	SSIAP 3				1 ^{ère} Partie : du 11/04 au 24/04 2 ^{ème} Partie : du 09/05 au 24/05 3 ^{ème} Partie : du 05/06 au 16/06		
3 J	Recyclage SSIAP 3			Du 27/02 au 01/03			
5 J	Remise à niveau SSIAP 3			Du 27/02 au 03/03			



CTFORMATION
Notre vision d'enseigner

* Dates complémentaires

Planning des formations CHANTEPIE (1^{er} semestre 2023):

CT Formation - 40 RUE DU BIGNON - 35135 CHANTEPIE - E-mail : contact@ctformation.fr

N° déclaration d'activité : 52440522344 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Agrément Titre APS (Ancien CQP APS) n° 35 19 02 19 01 délivré par la CPNEFP de la branche prévention sécurité / N° d'autorisation d'exercice délivré par la CLAC Ouest L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient (article L. 612-14 du Code de la sécurité intérieure) N° FOR-035-2023-03-15-20180636083 / Agrément SSIAP n°22-02 / N° d'habilitation délivré par l'INRS pour la formation de formateur SST (Formation initiale / Maintien et actualisation des compétences) N°1479469/2020/SST-02/O/10 pour la formation SST (Formation initiale et Maintien et actualisation des compétences) N° 1430998/2018/SST-01/O/10

Durée	Intitulé du stage	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023
-------	-------------------	--------------	--------------	-----------	------------	----------	-----------

SECOURISME

8 J	Formateur S.S.T	Du 09 au 12 et du 23 au 26			Du 25 au 28/04 et du 09 au 12/05		
3 J	MAC Formateur S.S.T	Du 16 au 18				Du 02 au 04	
2 J	S.S.T	Les 09 et 10	Les 20 et 21	Les 23 et 24		Les 25 et 26	
1 J	Maintien et actualisation des compétences des S.S.T (MAC SST)	Le 06	Le 21	Le 13	Le 03	Le 05	Le 02

HABILITATION ELECTRIQUE

2 J	BS / BE Manœuvres	Les 30 et 31			Les 11 et 12		Les 26 et 27
1,5 J	Recyclage BS / BE Manœuvres			Les 23 et 24 matin		Les 30 et 31 matin	
1 J	H0B0	Le 30			Le 11		Le 26
3 J	Habilitation électrique électricien (formation initiale)		Du 01 au 03		Du 04 au 06		
1,5 J	Habilitation électrique électricien (recyclage)			Les 02 et 03 matin			Les 01 et 02 matin